



**2013 DU 128** Attribution de la dénomination Esplanade André Tollet à la partie centrale de la place de la République (3e, 10e et 11e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de maintenir l'hommage à André Tollet, dirigeant syndicaliste et résistant, en attribuant son nom à la partie centrale de la place de la République, en cours de réaménagement, à Paris 3e, 10e et 11e.

En effet par délibération du 23 mars 2004, le Conseil de Paris a dénommé " square André Tollet" le square situé place de la République.

La place de la République fait l'objet d'un réaménagement, en vue de rendre plus convivial cet espace devenu un grand carrefour circulé. Le nouvel aménagement conduit à la création d'une esplanade au centre de la place et de deux terrasses, supprimant les deux squares dont le square André Tollet.

En vue de garder cet hommage, je vous propose de donner à l'esplanade centrale le nom d'André Tollet.

André, Charles, Adrien Tollet né le 1er juillet 1913, à Paris 14<sup>e</sup>, a été un homme d'action, militant courageux.

Après son certificat d'études, il devient tapissier. A 15 ans, il entre à la CGTU, puis s'engage au sein des Jeunesses communistes, où il devient responsable des jeunes apprentis. En 1936, il se consacre à l'action syndicale. Il est secrétaire de l'Union départementale des syndicats ouvriers parisiens.

Lorsque la guerre éclate, Tollet est mobilisé. Il est arrêté en octobre 1940, comme nombre d'élus et de militants du Parti communiste, et incarcéré pendant quinze mois à Fresnes, puis au camp de Rouillet. On le transfère au camp de Royallieu, à Compiègne, d'où il s'évade par un souterrain en juin 1942. Le 22 juin, il participe à l'évasion collective de dix-neuf militants communistes internés et prend alors place dans l'organisation clandestine du PCF.

Nommé responsable du parti pour la Seine inférieure, il prend en charge l'activité syndicale des communistes pour le département de la Seine. Il contribue à réunifier la CGT clandestine en menant avec Jouhaux et Bothereau, les négociations qui mèneront aux accords du Perreux de mai 1943.

En octobre 1943, le Conseil national de la Résistance le nomme président du Comité parisien de libération. Lors de la Libération de Paris, il participe à l'organisation de l'insurrection.

Membre de l'Assemblée consultative provisoire en 1944, au lendemain de la Libération, il est mis à l'écart, alors que son expérience pouvait lui permettre de conquérir une place plus importante. Il entre alors au bureau de la CGT, et en fait partie jusqu'en 1951, où il perd ses fonctions confédérales, puis se consacre à l'Union départementale CGT de la Seine.

En 1966, il part travailler à Prague, au siège de la Fédération syndicale mondiale. De retour en France en 1970, il se retire du monde politique et syndical et contribue à la création du Musée de la Résistance nationale.

André Tollet décède le 14 décembre 2001, à Paris 15e.

Il était décoré de la rosette de la Résistance et Officier de la Légion d'honneur.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "esplanade André Tollet" serait attribuée à la partie centrale de la place de la République, entre les deux terrasses, à Paris 3e, 10e et 11e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris



**2013 DU 128** Attribution de la dénomination Esplanade André Tollet à la partie centrale de la place de la République (3e, 10e et 11e).

Le Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "esplanade André Tollet" à la partie centrale de la place de la République à Paris 3e, 10e et 11e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 3e en date du \_\_\_\_\_ ;

Vu l'avis du Conseil du 10e en date du \_\_\_\_\_ ;

Vu l'avis du Conseil du 11e en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO, au nom de la 8e commission,

Délibère :

La dénomination "esplanade André Tollet" est attribuée à la partie centrale de la place de la République à Paris 3e, 10e et 11e.